

ANTISTATEX

DESCRIPTION DU PRODUIT:

Spray antistatique pour vêtements

- Élimine l'électricité statique des tissus
- Exceptionnel effet "anti-duvet"
- Ne crée pas des nuages

MODE D'EMPLOI:

Bien agiter avant l'emploi, vaporiser uniformément de une distance de 20-25 cm. À la suite laisser les tissus à l'air.

INFORMATION LOGISTIQUE:

Code	Emballage	Boîte	Palette
A70-050QU	400 ml	12 pcs.	-

RÈGLEMENT CLP:

Ingrédients:

butane, alcohol, isobutane, propane, isopropyl alcohol, MEK.

Danger: Extremely flammable aerosol. Pressurised container: may burst if heated. Causes serious eye irritation. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Do not pierce or burn, even after use. Wear protective gloves / protective clothing / eye protection / face protection. IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. If eye irritation persists: Get medical advice / attention. If medical advice is needed, have product container or label at hand. Store in a well-ventilated place. Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50°C / 122°F. **Tenir hors de portée des enfants.**



CONTACTS:

Tintolav s.r.l.

Via M. D'Antona, 7, 10028 Trofarello (TO) – Italy

+39 011 6496827 r.a.

info@hygienfresh.it / www.hygienfresh.it

CONSERVATION: Conservez le produit dans son emballage original entre 10 et 35 ° C et évitez tout écoulement de produit. Évitez le froid et la congélation. N'exposez pas à la lumière solaire directe. On conseille d'utiliser le produit préférablement avant 18 mois de la production. Pour plus d'informations consultez la fiche de sécurité (SDS).

Toutes les indications fournies sont le résultat d'études et expériences acquises et elles n'exemptent pas le client de vérifier l'aptitude des produits pour les buts d'utilisation. Par conséquent l'application des produits et les résultats obtenus doivent être considérés indépendants de notre responsabilité.